

Pose de la première pierre de L'INSAH : Le bâtiment coutera 2 706 013 067 FCFA à l'Etat malien

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 16 NOVEMBRE 2021

975

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Présumé enlèvement de Poulo

Faute ou farce politique ?

Ce n'est peut-être pas la première faute politique de Housseini Amion Guibdo dit Poulo mais c'est sans doute la faute plus grave qu'il commet. Une faute de nature à compromettre irrémédiablement une carrière politique. ...



Ouverture du viaduc de Yirimadio : Le PM invite les usagers au respect du code de la route



Collectivités territoriales : Sursis de 6 mois pour les conseillers communaux



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 Nov. 2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

684

Nouveaux cas confirmés

13

Nouveaux guéris

23

Nouveaux décès

03

Au cours des dernières 24 H

98 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
09 cas graves en soins intensifs
328 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

16 679

Guéris

14 859

Décès

588

dont 741 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.23



/ Une /



Présumé enlèvement de Poulo : Faute ou farce politique ?

P.4

/ Brèves /



Dr Choguel Kokalla Maiga à propos de la relance de la COMATEX : « Si nous arrivons à réaliser ce projet, plus personne ne portera du bazar au Mali... »

P.11

Lutte contre le terrorisme : Le Mali appelle la Russie à l'aide

P.11

Pour rendre hommage à ATT : La Pyramide du Souvenir organise une exposition photos de l'homme

P.13

Hommage à Amadou Toumani Touré : Le C-ATT commémore l'ancien président

P.12

Prorogation de la Transition : Le vin est tiré, il faut le boire

P.13

/ Actualité /



Ouverture du viaduc de Yirimadio : Le PM invite les usagers au respect du code de la route

P.15

Pose de la première pierre de L'INSAH : Le bâtiment coûtera 2 706 013 067 FCFA à l'Etat malien

P.17

Relance des activités de la COMATEX par les autorités de la Transition :

4,600 milliards pour le remboursement des dettes d'exploitation et sociales

P.18

Kayes : Fin du projet Espagnol sur la migration irrégulière

P.20

Enlèvements répétitifs de cars sur l'axe Bandiagara-Bankass : L'Etat dans le mutisme

P.22

/ Politique /



Attaques contre le Premier ministre : Les recettes du RDS

P.23

Collectivités territoriales : Sursis de 6 mois pour les conseillers communaux

P.25

Abrogation du décret de nomination d'Issa Kaou Djim au CNT : Comme un non-événement !

P.26

Sécurité ou élections ? Les chefs coutumiers optent pour la sécurité !

P.27

/ Culture & société /



Commémoration de l'an 1 de la disparition du président Amadou Toumani Touré :

La Pyramide du Souvenir rend hommage au soldat de la démocratie

P.29

/ International /



Affaire Barthélemy Dias : Test de puissance pour le pouvoir et l'opposition au Sénégal

P.30

Soudan : Le fossé se creuse un peu plus entre les civils et les militaires

P.31

Burkina Faso : Au moins vingt morts dans une attaque dans le Soum

P.31

/ Sport /



Coupe du Monde 2022 : Le Ghana coiffe l'Afrique du Sud d'un rien et se hisse au 3e tour

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

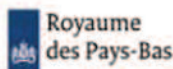
• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

FONDATION X FORUM DE BAMAKO



LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU PAR L'ORPAILLAGE



ACI 2000 Hamdallaye, Rue 384, BP E1752
Site web : www.forumbamako.com / E-mail : infosffb@gmail.com
69 73 81 83 / 65 51 52 58 / 72 29 59 42 / 78 52 36 32.



Présumé enlèvement de Poulo **Faute ou farce** politique ?

Ce n'est peut-être pas la première faute politique de Housseini Amion Guindo dit Poulo mais c'est sans doute la faute plus grave qu'il commet. Une faute de nature à compromettre irrémédiablement une carrière politique. Surtout venant d'un acteur politique dont le trait dominant n'est ni la constance ni la cohérence mais plutôt le funambulisme politique pour ne pas parler de politicien opportuniste. Mais cette fois-ci Poulo en a trop fait en mettant en scène une prétendue tentative d'enlèvement tout de fil blanc cousue. Voici donc notre bon Housseini Guindo alerter le ban et l'arrière-ban de la République sur une tentative d'enlèvement dont il aurait été l'objet

le jeudi 11 novembre 2021. Le message publié à cet effet sur sa page Facebook est ainsi libellé « **J'informe l'opinion nationale et internationale que j'ai été victime d'une tentative d'enlèvement hier soir à mon domicile. Par la grâce de Dieu, bien que choqués, mes proches et moi sommes indemnes et en lieu sûr. Je ne sais pas quel était l'objectif de cet acte odieux mais j'attends que la lumière soit faite sur cette affaire. J'invite tous les démocrates à se lever contre ces pratiques qu'on avait bannies au prix du sang de nos martyrs en 1991. Jamais je ne céderais. Croyez en ma détermination à continuer**

le combat pour le #Mali, ma seule patrie, et ce jusqu'à mon dernier souffle. »

Ce message, frappé du sceau de la solennité était tout autant martial. Il mettait en scène un homme, un vrai, qui avait très rapidement surmonté son choc et qui, à la façon d'un grand guerrier n'allait rien céder. Même au prix de sa vie, jusqu'à son dernier souffle. Et depuis... un lieu sûr. Mais chacun le sait, les propos guerriers et de courage sur Facebook sont une chose et les comportements faits généralement de couardise sont autre chose. Mais enfin, la témérité n'est exigée de personne. Depuis donc son bunker ou il s'est caché, Poulo sur la radio internationale RFI accuse « **l'alliance militaro-civile putschiste de vouloir bloquer la liberté d'expression et d'opinion** ». Et d'ajouter « **J'ai déjoué cette tentative, car je connais l'appareil d'État.** » tout en précisant avoir « **reçu des informations précises sur la programmation de cet enlèvement** ». Et Guindo de conclure qu'il est « **en lieu sûr pour [s]'organiser. Mais je reviendrai bientôt chez moi pour faire face et j'apporterai des preuves de ce que je dis, que je mettrai à la disposi-**



tion de la justice. ».

Mais voilà, avec ces déclarations Housseini Amion Guindo nage dans des contradictions qui peuvent le faire couler à jamais. Comment peut-il en effet avoir reçu avant exécution, des informations précises sur un enlèvement programmé et en attendre la mise en œuvre tranquillement assis chez lui. Comment peut-il avoir de telles informations et être « **choqués** » après. Comment peut-il expliquer qu'il n'ait songé à mettre au moins sa famille en lieu sûr à la suite de ces informations précises ? Pourquoi n'a-t-il pas informé au moins un de ses alliés du Cadre d'Echanges pour une transition réussie au Mali ? Toutes ces questions appellent des réponses précises pour donner un minimum de crédit à ce qui peut apparaître comme une affabulation, une pièce de théâtre mal inspirée avec un bien piètre auteur.

Mais les interrogations qui entourent cette rocambolesque mise en scène ne s'arrêtent pas là. Connaissant l'appareil d'Etat, Guindo pouvait-il ignorer que le fait de prévenir le ministre de la sécurité, qu'il doit pouvoir joindre facilement, aurait été le meilleur antidote à l'éventuel complot qui se tramait contre lui. Pourquoi n'a-t-il pris ou fait prendre cette initiative qu'à posteriori ? Surtout qu'après son retour sans gloire chez lui, il a tenu à « saluer particulièrement le ministre de la Sécurité qui s'est porté garant de sa sécurité ».

Mais tard vaut mieux que jamais. Poulo avait promis de revenir chez lui avec des preuves.

Sûr qu'il va les exposer maintenant et provoquer un tsunami politique contre la Transition qu'in indexe déjà.

Dans un tout autre registre, on ne peut ne pas s'interroger sur la pourquoi de l'enlèvement de Housseini Amion Guindo qui n'a succédé à Bokary Tréta que très récemment à la faveur d'une rotation prévue entre les membres du Cadre d'échanges. Or Bokary Tréta n'a pas eu de problèmes de ce genre. Il y a aussi que dans ledit cadre, Poulo n'est ni le plus influent, ni le plus virulent et surtout pas le plus gênant car il est connu pour retourner casaque à la moindre offre de bonne opportunité politique. Malgré toutes les suspicions qui entourent le

dossier, les amis politique de Poulo sont montés au créneau en ces termes « **Le Directoire du Cadre condamne toute tentative d'enlèvement et marque sa solidarité à son Président. Le Cadre salue l'initiative du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile qui à travers la lettre n°2914/MSPS-SG du 12 novembre 2021 s'est engagé à assurer la protection du camarade GUINDO et de sa famille. Le Cadre demande au Gouvernement de poursuivre les enquêtes annoncées dans sa lettre afin de faire toute la lumière sur ladite affaire. Enfin Le Cadre invite tous les démocrates maliens à la vigilance et à la mobilisation pour la défense des acquis démocratiques, notamment la liberté d'expression, arrachés de longue lutte et au prix du sang en 1991** ». Voilà qui s'appelle un service minimum intervenu seulement trois jours après le fameux message de Housseini Guindo par un soutien de pur principe. Pas de conviction.

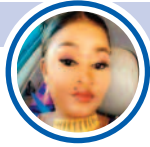
Qui est fou pour accompagner Poulo dans son suicide politique.

Il reste au Procureur de la République compétent de faire son travail : ouvrir une information judiciaire pour identifier et arrêter les auteurs d'un tel forfait étouffé dans l'œuf ou confondre Housseini Amion Guindo avec les conséquences qui s'attachent à son geste. Car Poulo ne peut charger et être déchargé sans explication.

■ MOCTAR SOW



■ Safi Diabaté - Officiel



Bonjour mes amours.

De par ma voix je tiens réellement à m'adresser à ceux qui m'aiment et me soutiennent dans le bon sens. Prière de rester dans le calme sans insulte ni menace à l'égard de MOMO qui malgré tout est et reste le père de mes enfants et sa femme également épargnez la des insultes et menaces. Certaines personnes profitent de cette situation.

Agissons comme de grande personne SVP

Vos conseils et soutiens seraient toujours les bienvenus.

Bisous mes followers



■ CANAM - MALI



Avis de décès : La Direction générale de la CANAM salue la mémoire du doyen Abdoul Karim Tangara

C'est avec une profonde émotion que le Directeur Général de la CANAM et son personnel ont appris le décès, ce lundi 15 novembre 2021, de Monsieur Abdoul Karim Tangara, président de la Fédération Nationale des Associations des Retraités (FNAR).

La Direction Générale de la CANAM salue la mémoire de l'illustre disparu, membre du Conseil d'Administration de la CANAM.

Le doyen Abdoul Karim Tangara n'a ménagé aucun effort pour la défense des intérêts des travailleurs retraités du Mali. Il a été de tous les combats ayant conduit à la mise en place de l'Assurance maladie Obligatoire (AMO) dont il n'a jamais cessé de promouvoir.

La Direction Générale de la CANAM et l'ensemble du personnel présentent ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt,

aux membres de la Fédération Nationale des Associations des Retraités (FNAR) et à l'ensemble de la grande famille de la protection sociale.

Qu'ALLAH, le Tout miséricordieux l'accueille en son sein. Amen !

Le Directeur Général

Médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé

Bamako, le 15 novembre 2021



■ Fatoumata Yaranangoré



Oumou SANGARE : « Un Homme peut travailler durant 30 ans et être toujours content de son épouse qui est sans emploi. En revanche, si une femme travaille pendant 30 jours avec un mari au chômage, tout le pays le saura. »



■ Gandhi MÉDIA - GM



LA TRANSITION FAIT TAIRE LES DÉTRACTEURS

Actuellement tellement les détracteurs n'ont plus rien à reprocher des autorités actuelles sur le plan "Concrétisation" ils s'adonnent à une humiliation qui ne dit pas

son nom.

Ils parlent des véhicules qui étaient présents à l'inauguration de l'échangeur de yirimandio,

Ce que les éternels experts en critique ne savent toutes les V8 n'étaient pas du gouvernement, il y avait des partenaires, des représentants du bureau qui avait le marché et autres investisseurs.

Mais quand on est de mauvaise foi on a du mal à faire entre fesse et tête rasée.

Ce qui est surtout réconfortant si les critiques ne sont que sur le moyen de transport disons alhamoudoulilahi et soutenons la Transition pour le bonheur des Maliens.



Mamedy Diarra 20 m · 🌐

Un viaduc est un ouvrage d'art, routier ou ferroviaire, passant au-dessus d'une rivière, un bras de mer ou tout autre obstacle et qui présente une hauteur ou une longueur, parfois les deux, plus grande que celle qu'exigerait la seule traversée de la rivière ou de la voie à franchir.

Nb: Arrêtez ça ! Cherchez un autre nom.

■ Soumaila Zie Traore



Inauguration du nouveau château d'eau de Bandjougoubougou dimanche 14 Novembre 2021 construit par notre mentor l'homme qui fait la politique autrement avec les actions concrètes Mr Yeah Samake président d'honneur du PACP.



■ RFI Afrique



« Je donnerai ma vie entière à ce peuple qui le mérite » : Mamadi Doumbouya, le président de la transition de #Guinée, accorde son premier entretien post-coup d'Etat à un média international. Il évoque le sort de son prédécesseur Alpha Condé...

A regarder ici : <https://youtu.be/R9eNrlXKQd8>



RFI Afrique est en direct.

La Libre Antenne de Keblack dont le nouvel album "Contrôle", est sorti vendredi 12 novembre. Il répond aux questions de Claudy Siar, Kaigé-Jean Bale de Fonseca et des auditeurs leaders.

Et, par téléphone, l'artiste ivoirienne Nash qui fêtera ses 20 ans de carrière ce samedi 20 novembre sur l'esplanade du palais de la culture, à Treichville.

■ Fier d'être Malien.



MALI: La société minière canadienne "African Gold Group" a levé 2,2 milliards de FCFA sur les marchés financiers pour financer son projet d'exploitation d'or situé à Kobada, au Mali. Situé à 125 km au sud de Bamako, le projet de mine d'or de Kobada, d'une durée de vie de 16 ans, couvre 135,7 km². Kobada est l'un des plus grands nouveaux projets aurifères d'Afrique de l'Ouest. Notons que le Mali figure dans le top 5 des producteurs d'or en Afrique avec une production industrielle de 65,1 tonnes en 2019.

Source: sikafinance



■ Energie Fm 107.9



#La transition c'est le SÉRIEUX.

Le Viaduc de Yirimadio est ouvert à la circulation

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a procédé, ce lundi 15 novembre 2021, à l'ouverture du Viaduc de Yirimadio à la circulation.

Cet ouvrage d'art a été entièrement financé par le Budget National pour un coût global d'environ 40 milliards de Fcfa.

Le Chef du Gouvernement à parcouru, à pied, les 196 mètres du viaduc.

« Les populations de Baguineda, Niamana, Yirimadio, qui ont énormément de difficultés pour rejoindre Bamako vont être fortement soulagées avec ce viaduc qui permettra de fluidifier la circulation et éviter un certain nombre d'accidents » a déclaré le Premier ministre.

M.Maïga a appelé les usagers à respecter les règles de la circulation en évitant notamment les excès de vitesse.

CCRP/Primature



■ Bassirou Thiam Officiel



Thomas Sankara a dit "Honte à celui qui fait pas mieux que son père" et Iba One nous dit "Faire mieux que ses parents c'est déjà savoir les rendre hommage. "Hommage à mes parents" c'est le titre du nouveau clip de l'empereur maintenant disponible sur YouTube et j'entends déjà des gladias me parler de 1M de vues en une semaine. A

té Bali né là vu qu'ils sont nombreux comme des indiens, je dis bien c'est possible
OKELEDO !



■ Moussa Nouhoum Guindo



Aujourd'hui, Grâce à Assimi Goïta et Choguel kokalla Maïga, les Maliens peuvent marcher tête haute partout dans le monde sans complexe.

■ Soulby Sanogo



Viaduc oh, Échangeur oh
Appelez comme vous voulez, on veut une bonne route tout simplement

■ Roch KABORE



Nous devons rester soudés et déterminés face aux forces du mal qui nous imposent une guerre sans merci. Nous ne laisserons pas saper les fondements de notre Nation. Je salue la mémoire de nos vaillantes FDS tombées sur le champ d'honneur. Condoléances aux familles éplorées.

■ Marquise



J'étais à la mairie aujourd'hui pour mon mariage civil, le gars a demandé à mon mari s'il aller signer mono ou polygamie, avant même qu'il reponde MON PÈRE à repondu «AY DJOULITE LAGNOU DIAROUL LATHIE» genre MON PROPRE PÈRE j'ai mal

■ Serge Daniel



#Mali-Photo du retour dans son pays à bord d'un vol spécial de l'ex-Président malien Alpha Oumar Konaré (ici à droite) après un séjour médical au Maroc . L'homme qu'on surnomme aussi " le Maradona politique" a Plutôt bonne mine . Les journalistes tentent d'avoir un mot de lui.



■ Wassim Nasr



#Mozambique l' #El diffuse les images de deux décapitations « d'espions de l'armée » dans un village de #CaboDelgado // premières images depuis le préparatifs pour la prise de #Palma en mars dernier



■ Larmes des pauvres



#Mali --#Mopti Ce 15/11 Selon une source villageoise, des opérations de l'armée de l'air seraient en cours à #Marébougou dans le cercle de #Djenné.

#Burkina --#Soum photo présentée dans les RS comme étant celui du seul victime djihadiste lors de l'attaque contre le détachement militaire d' #Inata. L'enrôlement des enfants dans les rangs des groupes armés est une triste réalité au #Sahel. #JNIM



■ ibrahim sysawane



En une semaine le #Niger et le #BurkinaFaso ont enregistré plus de 110 morts civils et militaires. Tout se déroulait aux frontières Mali-Niger-Burkina.

■ Samba Gassama General



L'union européenne actuellement en réunion a pris des sanctions contre les dirigeants maliens et ceux qui empêchent la bonne marche de la transition mais pas encore de publication. RFI

Le Drian concernant les sanctions contre les dirigeants maliens. Ok dirait le conseil de discipline du collège qui s'est réuni pour sanctionner un élève. Ça fait Pitié. Lui c'est le professeur principal il mène la charge.

Chef de village de Mopti dit que vous l'avez mal compris. il vous demande pardon pour avoir été incompris, il voulait dire le contraire. Laissez le vieux il n'a fait que ce qui est devenu culturel dans le pays, faire les louanges des dirigeants quand on les rencontre.

Dr Choguel Kokalla Maiga à propos de la relance de la COMATEX : « Si nous arrivons à réaliser ce projet, plus personne ne portera du bazin au Mali... »



Samedi, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maga, a présidé la cérémonie de clôture du Forum national sur l'entrepreneuriat des jeunes et des Femmes à Ségou. La tribune de ce forum a servi de cadre pour le Chef du Gouvernement d'exposer les attentes fortes, les ambitions nobles et les actions prioritaires des autorités de la transition.

Le forum qui s'est déroulé sur trois jours à Ségou a débouché sur des recommandations pertinentes parmi lesquelles la promotion de l'Entrepreneuriat en y investissant au moins de 15% du budget des collectivités décentralisées, le renforcement du réseau d'électrifications rurales, la création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle. Le gouvernement entend appuyer ceux et celles qui ont accepté d'être dans les zones rurales afin d'entreprendre pour contribuer au développement du pays.

Dans son allocution, le Premier ministre Maïga a invité les jeunes et les femmes du monde rural aux Assises Nationales de la Refondation afin de faire entendre la voix du monde rural, qui constitue celle de la grande majorité des maliens. « Il faut que le monde rural puisse se reconnaître dans la façon de gouverner et de diriger le pays » a-t-il dit. En outre, il a profité de cette tribune pour se prononcer sur l'organisation des élections. Pour lui, beaucoup veulent aller aux élections car des gens à l'extérieur le demandent. Et de dire qu'aujourd'hui si nous organisons les élections, ceux qui demandent d'organiser ces élections ne pourront pas battre campagne dans leur terroir à cause de l'insécurité. En ce qui concerne la relance de la COMATEX, le Premier ministre de la Transition a informé l'assistance que la société a 2 milliards de Francs CFA d'arriérés de salaires. « Le gouvernement a décidé d'éponger cette dette à hauteur de 600 millions. Nous sommes en train de voir les voies et moyens pour relancer ce projet, plus personne ne portera de bazin au Mali », a-t-il promis. Avant de faire savoir que la COMATEX est un patrimoine économique et culturel de notre pays, auquel nos autorités doivent valoriser pour que les produits MADE IN MALI qui sortent de ces usines soient de qualité. « Les Maliens doivent consommer malien pour que nous conservons ce patrimoine culturel » a clamé le chef du Gouvernement. Lequel, depuis son arrivée à la Primature a mis cette poli-

Lutte contre le terrorisme : Le Mali appelle la Russie à l'aide



Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a été reçu ce jeudi par son homologue russe à Moscou. En conférence de presse, le chef de la diplomatie a appelé la Russie à aider son pays dans la lutte contre le terrorisme.

« Nous sommes là, pour réaffirmer notre volonté de travailler avec la Russie, pour le renforcement de notre coopération, parce que le Mali n'a rien à cacher en venant à Moscou. Je crois que c'est une relation qu'on fait au grand jour. C'est une relation qui n'est dirigée contre personne mais qui est sensée prendre en charge les préoccupations des maliens pour assurer leur propre sécurité, défendre l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali », a déclaré le diplomate malien. « **NOUS SOMMES LÀ, AUSSI, POUR POUVOIR TROUVER LES VOIES ET MOYENS NÉCESSAIRES DE DONNER UNE IMPULSION À CETTE COOPÉRATION SUR LES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ PARCE QU'AUJOURD'HUI LE MALI EST EN TRAIN DE SE BATTRE POUR SA SURVIE. IL Y A DES PLANS DE PARTITION DU PAYS QUI EXISTAIENT DEPUIS LONGTEMPS ET NOUS SOUHAITONS QUE LE MALI SOIT MIS À L'ABRI** », SOULIGNÉ ABDOULAYE DIOP À LA PRESSE.

« Ce que nous attendons de la Russie qui est un partenaire pragmatique, réaliste et qui a su faire preuve d'efficacité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans d'autres théâtres d'opérations. Nous souhaitons pouvoir compter sur les appuis que nous avons demandés sur le plan des équipements militaires, de formation et de tous les moyens qui permettent à nos forces de défense et de sécurité d'être les premiers responsables de la sécurité du pays », a martelé le ministre des Affaires étrangères du Mali. Le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a indiqué, pour sa part, que « nous fournissons de l'équipement militaire et de la formation aux cadres de l'armée malienne ». Il a, en outre, ajouté que cette coopération entre la Russie et le Mali vise à soutenir la capacité de défense du gouvernement malien face à la menace terroriste qui se maintient. « Nous allons faire tout ce qui est possible pour éviter que la menace terroriste pèse sur la structure de l'Etat du Mali », a-t-il précisé. Cette visite intervient quelques mois après les rumeurs sur un probable arrivée des troupes de Wagner au Mali.

Source : africqueactuelle

tique de valorisation de nos tissus traditionnels en marche avec tous les membres de son gouvernement, sur instruction du président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.

Adama Tounkara (stagiaire / Source : Le Sursaut

**Pour rendre hommage à ATT :
La Pyramide du Souvenir organise une
exposition photos de l'homme**



10 novembre 2020, 10 novembre 2021, cela fait un an que le Président Amadou Toumani Touré n'est plus. Cette disparition brutale de celui qu'on appelait le soldat de la démocratie malienne, ce grand patriote qui a tout donné à son pays, a laissé toute la nation inconsolable.

A l'occasion du premier anniversaire de cette disparition, la direction de la Fondation pour l'Enfance a initié une série d'activités. Celles-ci ont été démarrées par l'inauguration d'une Bibliothèque portant le nom de l'illustre disparu, logée à la Fondation pour l'Enfance. C'était le week-end dernier. Celle-ci renferme, en partie, les objets de l'Homme.

Au nombre de ces activités, figure une exposition photos, avec le concours du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme à la Pyramide du Souvenir. La cérémonie d'ouverture de ce vernissage qui sera visible jusqu'à la fin de ce mois de novembre, était présidée par le Secrétaire général dudit département.

Après les mots introductifs de la Directrice générale de la Pyramide des Souvenirs, le représentant de la Fondation pour l'Enfance, l'ancien ministre Dr Macalou, a brossé le parcours de l'homme, sans être exhaustif. C'est-à-dire de son parcours scolaire, en tant qu'élève militaire, jusqu'à sa vie de soldat, à la défense de la nation. Son parcours d'homme d'Etat a aussi été rappelé par l'orateur Macalou.

A la suite du représentant de la Fondation pour l'Enfance, le Secrétaire général du Ministère, dans ses éloges sur l'illustre disparu, n'a pas manqué de qualificatifs à l'endroit du Président Amadou Toumani Touré : « Grand homme d'Etat, ATT le fut certainement ; l'Homme du 26 Mars 1991 ou le Soldat de la démocratie lui ont servi de tremplin. L'Homme de la paix, messenger et envoyé de paix, en Afrique Centrale notamment, le président Amadou Toumani Touré fut acclamé comme tel ».

Ajoutant qu'ATT fut l'Homme de la lutte victorieuse contre le ver de Guinée. De même, qu'un bâtisseur. En effet, ATT a été l'Homme des

**Hommage à Amadou Toumani Touré :
Le C-ATT commémore l'ancien président**

Le samedi 13 novembre 2021, la Pyramide du Souvenir a servi de cadre à une cérémonie d'hommages et de témoignages à la mémoire du président Amadou Toumani Touré, décédé le 10 novembre 2020.

Pour commémorer ce premier anniversaire de sa disparition, l'association dénommée Club des amis de ATT a organisé cette journée afin de perpétuer la mémoire d'ATT et lui rendre un vibrant hommage à travers plusieurs témoignages sur le parcours et les œuvres de l'illustre disparu. Le menu était à la hauteur de l'évènement : Poèmes, témoignages, prestations musicales, avec Djénéba Seck et Thialé Harby étaient au programme.

Pour cette première initiative, le C-ATT a mobilisé une nombreuse foule dont des jeunes. Ceux-ci sont venus nombreux à cette journée commémorative pour se souvenir de celui qu'on appelait « l'ami des enfants ».

Le Club des amis d'ATT a, pour une première, réussi son pari. Et l'association compte organiser d'autres manifestations afin de maintenir le flambeau et de perpétuer l'héritage d'ATT. La famille Touré, très touchée par l'initiative du C-ATT, a exprimé par la voix d'Amadou Ba Ali Traoré toute sa reconnaissance aux initiateurs de la manifestation et à tous ceux qui se sont mobilisés pour perpétuer la mémoire d'ATT.

Source : L'Aube



grands chantiers de construction d'infrastructures nationales : routes, ponts, grands édifices nationaux, etc.

« ATT fut aussi l'Homme de l'humanitaire, remarquable par sa quête de proximité constante jamais dissimulée avec les populations, surtout les plus défavorisées. Ainsi fut connu et reconnu en lui le père de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), dont lui-même disait dans une de ses dernières adresses publiques, peu avant sa mort, qu'elle est, je cite : "la plus grande réussite et la plus grande fierté de sa vie » a révélé Dr Macalou.

Diakalia M Dembélé / Source : 22 Septembre

Prorogation de la Transition : Le vin est tiré, il faut le boire

Depuis un certain temps, un courant de contestation se dresse contre la prorogation de la transition au Mali. Au passage, les acteurs de cette option estiment qu'il n'y a pas lieu de tenir les Assises Nationales de la Refondation. Sommes-nous sur la même planète Mali ?

Depuis 2018, le Mali est à la croisée des chemins. Le roi fainéant Ibrahim Boubacar Kéita et ses thuriféraires ont conduit le pays dans l'abîme à travers une mascarade d'élections : la présidentielle et les législatives. Après cinq (5) ans de destruction massive des biens de l'Etat, la partie saine et combattante de la population avait lancé l'alerte, invitant le sultan de Sébénicoro (nom du quartier résidentiel du roi sans souci) à démissionner purement et simplement. Mais Boua (son surnom) n'entendait pas de cette oreille. Il croyait au miracle. Mais s'il a réalisé ce miracle en se faisant réélire dans les conditions obscures et favorables à lui seul, il n'a pas su se maintenir car pour cela, pas de miracle, il faut travailler, or Boua le bourgeois et sa suite sont plutôt des jouisseurs.

Voilà que des voix s'élèvent pour enclencher la même rengaine. Aller aux élections au prix de l'hécatombe. Le hic, c'est qu'aucun d'eux ne peut sillonner les circonscriptions électorales de Ségou, Sikasso, Kayes, Mopti et du Nord à cause de l'insécurité récurrente. Faudrait-il envoyer les électeurs à la boucherie ? La prise en otage du regretté Soumaila Cissé (paix à son âme) n'a donc pas servi d'enseignement ?

On a donc tort de s'apitoyer aux lamentations et aux rengaines de cette classe d'intrus et d'inutiles entrés dans l'art malgré lui-même, disait Henry Murger, Scènes de la vie, 1848). Le Mali doit rester sur le chemin de la refondation. Cela passe par la tenue des assises nationales avec



qui voudra. Ceux qui ont hier tenu ici des assises sans les autres ne sauraient que « prendre le chemin en marche » selon IBK. Contrairement à eux, les acteurs de la transition ne sont pas éligibles. En quoi donc une prorogation, pour bien faire et nous sortir de l'abîme, pourrait gêner qui que ce soit ?

En vérité, ce qui gêne dans la prorogation, c'est que cette option dérange ceux qui ont pillé ce pays et vivent dans le cauchemar de la lutte contre la corruption et les malversations. Ils sont dans la logique d'utiliser l'argent volé au peuple pour se maintenir. Le temps joue en leur défaveur. Cependant, ils vont vomir ce qu'ils ont volé. C'est à ce prix que se bâtira le « Mali koura » ; le nouveau Mali.

Bref, malgré les aboiements des chiens, la caravane passe. Assimi et Choguel ne sauraient abdiquer, leur slogan demeure « la patrie ou la mort nous vaincrons », les patriotes veillent au succès. N'en déplaisent aux apatrides et aux taupes tapis dans l'ombre pour défendre des intérêts impérialistes au relent colonisateur. La prorogation est irréversible, le vin est tiré, il faut le boire. A vos marques...

Mamadou DABO / Source : Zénith Balé

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
 74
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Ouverture du viaduc de Yirimadio : Le PM invite les usagers au respect du code de la route

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, a procédé, le lundi 15 novembre 2021, à l'ouverture du viaduc de Yirimadio. C'était en présence du ministre des infrastructures et de l'équipement, Dembélé Madina Sissoko et de plusieurs autres membres du gouvernement.



Désengorger la circulation à l'intérieur de la capitale, tel l'objectif de la réalisation du viaduc de Yirimadio. L'infrastructure a coûté environ 40 milliards entièrement financés par le budget national. Il a une longueur de 196 mètres.

Le premier ministre en prenant la parole n'a pas caché sa joie et sa satisfaction face à la réalisation de ce joyau architectural qui permettra de fluidifier la circulation. « Le ministre des infrastructures qui avait en charge le suivi et la réalisation de ce joyau a rappelé que le viaduc qui a coûté environ 40 milliards a été réalisé sur fonds propre de l'Etat. Les populations de Baguinéda, de Niamana, de Yirimadio qui ont énormément de difficulté pour rejoindre

la capitale administrative tous les matins, tous les après-midis seront soulagés. Tout le monde connaît le calcaire que ces populations vivent. Ces populations qui vont être fortement soulagées avec ce viaduc. Ça permet d'abord la fluidité de la circulation. Ça va éviter un certain nombre d'accidents. Et plus généralement ça va rendre agréable la ville de Bamako. Nous sommes venus ici en tant que chef du gouvernement représenter le président de la transition, le Colonel Assimi Goita qui voudrait à cette occasion adresser ses félicitations au ministre des infrastructures et à toute son équipe et saluer le dynamisme avec lequel ils ont suivi ce projet. Rendre un hommage mérité à l'entreprise qui a respecté du point de vue de

la qualité de l'ouvrage à ce qui a été rapporté par le ministre. A tous ceux ont travaillé sur cet ouvrage, je voudrai les remercier au nom du président de la Transition.

Sans nul doute ce viaduc a été un chef d'œuvre, c'est pourquoi en véritable chef d'orchestre, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga a saisi l'occasion pour féliciter non seulement le ministre des transports et des infrastructures et l'entreprise qui a réalisé l'ouvrage. « **Il va s'en dire qu'avant de réaliser, il faut étudier. Mes félicitations et mes remerciements vont aussi à l'endroit du bureau d'études qui a réalisé, qui a dessiné, qui a étudié tout ce qui devrait être fait. Les populations de Bamako sen-**

tent au quotidien, l'ouverture de ce viaduc en une illustration de la volonté des hautes autorités de la Transition de rendre la vie facile aux maliens. Chaque jour plus agréable malgré les difficultés que le pays vit, malgré les drames que nous vivons tous les jours. La réalisation d'un certain nombre d'ouvrages et d'initiatives en direction des populations montrent clairement que malgré les difficultés lorsqu'un gouvernement est engagé il peut toujours donner des sources d'espoirs à la population. Les populations qui sont dans cette zone aujourd'hui sentent un véritable soulagement. Parce que quand vous les rencontrer la première des choses qu'ils vous disent, est qu'ils font 1 heure, 2 heures entre leurs maisons et le lieu de travail. Je pense que ce temps va être divisés par 4 à la famille. Je voudrai dire merci à tous ceux ont été associés à la réalisation de cet ouvrage », a souligné le premier ministre.

S'agissant du mauvais comportement des usagers sur la route, le premier ministre appelle au respect du code de la route pour sauver des vies. « Je souhaite que l'euphorie, le sentiment de satisfaction qu'ils ont ne les fassent pas oublier qu'il faut respecter les règles de la circulation. J'ai dit au mi-



nistre qu'il faut peut-être faire la signalisation horizontale. Parce que vous avez 3 voies à l'aller, 3 voies au retour pour que chacun sache ou est ce qu'il doit circuler. Il faut éviter les excès de vitesse. Il faut respecter toutes les autres règles de la circulation. On ne souhaite pas que dans quelques mois qu'on vienne trouver par des excès de vitesse ces barres de protection défoncées. Le plaisir et la sensation de liberté sur ce viaduc amènent les uns et les autres à prendre des risques inutiles et mettre aussi en danger la vie

des autres citoyens. Le respect strict du code de la route et les principes édictées par les services de l'État en charge de la circulation dans l'intérêt des usagers et d'autres citoyens. Je pense un appel au respect de gros investissement qui a été fait au nom du peuple malien. C'est un véritable sacrifice qui a été fait pour soulager une partie de nos populations », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo





Pose de la première pierre de L'INSAH : Le bâtiment coûtera 2 706 013 067 FCFA à l'Etat malien

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a procédé, le vendredi 12 novembre 2021, à la pose de la première pierre de l'Institut du Sahel (INSAH). L'édifice qui sortira de terre dans 12 mois coûtera au budget national du Mali, la bagatelle de 2 706 013 067 FCFA.

L'édifice qui l'abritera l'Institut du Sahel (INSAH), comprendra: 50 bureaux à répartir entre le Rez de Chaussée, les 1ers et 2èmes étages, une grande salle de réunion de 200 places au Rez de Chaussée, une salle moyenne de 50 places par niveau, deux petites salles de réunion de 20 places chacune aux 1er et 2ème étages, une grande salle de bibliothèque avec espace de stockage, d'archivage et de lecture; une salle de stockage sécurisée des dossiers du Comité Sahélien des Pesticides (CSP), des toilettes à chaque niveau convenable, un espace de cafeteria/cantine et une salle pour chauffeurs. Le coût total de l'investissement est évalué à 2 706 013 067 FCFA, financé exclusivement sur le budget d'Etat du Mali. La durée des travaux est de 12 mois. L'entreprise adjudicataire est XINXIANG Chine Mali.

Il faut préciser que depuis sa création en septembre 1976, la République du Mali a toujours pris en charge les coûts d'hébergement de

l'Institut du Sahel. En 2015, ici même à Bamako, lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du CILSS, les plus Hautes Autorités du Mali de l'époque se sont engagées à doter le CILSS d'un immeuble digne de son rang pour abriter le siège de l'Institut du Sahel (INSAH).

Aux dires du ministre du développement rural, Modibo Keita, la cérémonie de pose de la première pierre du siège de l'Institut du Sahel (INSAH) est l'expression de la volonté et de l'hospitalité de tout un peuple d'accueillir en terre africaine du Mali toute personne ou institutions régionales ou internationales œuvrant à nos côtés et soucieuses de nos préoccupations fondamentales. L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution sous régionale qui relève du Comité Permanent Inter-Etats de



Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Ce Comité a été Créé à Ouagadougou, par 5 pays fondateurs (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) à travers la Convention du 12 septembre 1973, pour faire face aux effets des sécheresses récurrentes qui surviennent au Sahel. Les institutions spécialisées constituées par l'Institut du Sahel (INSAH) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) basé à Niamey au Niger, dont le mandat est la formation et l'information agro-hydro-météorologique, constituent les bras techniques du Secrétariat Exécutif basé à Ouagadougou. « **Après sa création, l'Institut du Sahel a vu ses Statuts adoptés le 19 décembre 1977 par la 8e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS. Il est chargé de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche agro-socio-économique, de population et développement dans les 13 Etats membres du CILSS. Cependant, d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, non-encore membres du CILSS, sollicitent ses interventions en raison de la pertinence de ses interventions et de l'expertise avérée de ses chercheurs** », a-t-il dit, avant d'inviter l'entreprise adjudicataire du présent marché, à tout mettre en œuvre pour exécuter ces travaux dans les délais requis et à respecter strictement les règles de l'art. Il faut noter que l'Etat malien avait pris l'engagement de doter le CILSS d'un immeuble digne de son nom. Dans son intervention, Dr Choguel Kokalla Maïga a affirmé que le respect de cet engagement est une illustration de la volonté du gouvernement, de dire que la continuité de l'Etat malien partout où cela est nécessaire sera assuré pleinement et entièrement. « **C'est une œuvre que nous faisons pour l'ensemble des 13 pays du CILSS, pour l'ensemble des chercheurs, des administrateurs, des scientifiques qui ont décidé de se mettre au service des populations du CILSS. Quand il y a la volonté, on trouve toujours les moyens. C'est ce que le gouvernement vient de montrer** », a-t-il laissé entendre.

■ Ibrahim Sanogo

Relance des activités de la COMATEX par les autorités de la Transition : 4,600 milliards pour le remboursement des dettes d'exploitation et sociales

Suite à la décision prise en Conseil des ministres par le Gouvernement de subventionner certains produits de première nécessité, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mohamoud Ould Mohamed, a animé vendredi dans la matinée, une conférence de presse à son département. Il s'agissait d'informer l'opinion nationale sur les causes de la flambée des prix de certains produits et d'assurer les consommateurs de la réaction du gouvernement pour atténuer les effets de cette flambée, notamment des produits de première nécessité. La relance des activités de la COMATEX a été aussi abordée par le ministre Ould Mohamed. A cet effet, l'Etat s'est engagé à payer 600 millions CFA au titre des salaires des travailleurs et apportera un appui global de 4,600 milliards pour le remboursement des dettes d'exploitation et des dettes sociales.

Les prix des produits de première nécessité ne cessaient de grimper. Et malgré les efforts du gouvernement, les prix de certains produits comme le sucre et le riz ont connu une ascension fulgurante. Et comme pour ne rien arranger, la rareté du pain durant la semaine dernière a failli empirer la situation déjà difficile pour le malien lambda. Dans cette situation intenable, des voix avaient commencé à se faire entendre dénonçant l'incompétence du Gouvernement face à cette « vie chère ».

A cet effet, le gouvernement de la Transition dirigé par le Premier Dr Choguel Kokalla Maïga a décidé de réagir et faire en sorte que les prix des produits de première nécessité restent stables. Pour ce faire, il a pris certaines décisions courageuses lors du Conseil de ministre du mercredi 10 novembre 2021, en abandonnant les droits de taxes sur chaque produit importé en assumant les pertes de revenus considérables.

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohamoud Ould Mohamed, depuis plus d'une année, les prix de certains produits connaissent une augmentation en raison essentiellement des facteurs exogènes combinés à un certain nombre de menaces endogènes.

Il a indiqué que le gouvernement était conscient de cette situation, ce qui lui a amené à anticiper sur ces menaces à travers l'adoption et le renforcement des mesures d'atténuation de la hausse du prix des produits de première nécessité.

Des remèdes exceptionnels face à une situation exceptionnelle

« Ces efforts se sont traduits par l'octroi de subventions directes à la consommation ou à la production, voire l'abandon des droits et taxes à l'importation des produits comme le sucre, l'huile alimentaire, la viande bovine, le lait, les hydrocarbures, le blé, le gaz butane, la graine du coton etc. » a-t-il dit. Pour le Ministre Ould Mohamed, ces efforts ont entraîné une incidence budgétaire évaluée à plusieurs centaines de milliards de Francs CFA.

Pour abrégier la souffrance des populations, il dira que l'Etat a pris également d'autres mesures d'ordre social visant à soutenir le pouvoir d'achat des populations. Notamment, l'harmonisation de la grille salariale, des transferts monétaires aux couches défavorisées, des distributions gratuites de médicaments, de nourritures et d'aliments bétail, le soutien aux



entreprises affectées par le COVID-19, l'abandon de la TVA à la consommation de l'eau et de l'électricité pour les tranches sociales etc. « Dans la même veine, mon département a engagé des négociations des marges commerciales avec l'ensemble des partenaires économiques réunis au sein des différents cadres de concertation et du Conseil National des Prix », a-t-il déclaré. Et de dire que ces négociations ont permis la fixation sans coût du prix des matériaux de construction, du pain et du sucre.

Pour éviter le dérapage des prix et lutter contre la spéculation, il a déclaré que les structures techniques de son département ont accentué la surveillance des marchés. Ainsi, dira le ministre du Commerce, dans le cadre du suivi de l'effectivité des prix plafonds de certains produits de première nécessité fixés dans les cahiers de charges, les brigades de contrôle économique des structures déconcentrées de la DGCC, déployées en permanence sur le terrain, ont verbalisé des contrevenants à la réglementation en vigueur et procédé à la saisie de plusieurs produits impropres à la consommation. Et de poursuivre que durant cette année, les équipes de contrôle ont visité plus de 30.000 points de vente à travers le pays. Pour lui, ces opérations ont permis de recouvrer plusieurs dizaines de millions de FCFA au titre d'amendes transactionnelles entièrement versées au Trésor national.

« En outre, ces équipes ont pu retirer du circuit de commercialisation environ 200 tonnes de produits impropres à la consommation. Il a été

procédé, partout où les équipes sont passées, à l'affichage obligatoire des prix plafonds indiqués devant les commerces », a-t-il expliqué.

Les prix sur le marché international, dit-il, continuent d'augmenter à la faveur de la reprise des activités économiques au plan mondial qui s'accompagne d'une forte demande des produits de base face à une offre frileuse. Et d'indiquer que cette situation de hausse se répercute sur les prix sur le plan national. A cet effet, selon lui, les prix du riz, du lait, du sucre, de la farine et du maïs sont supérieurs à leur niveau de l'année dernière à la même période. Cependant, il a déclaré qu'ils notent toutefois un satisfécit par rapport au prix du mil, du sorgho, des matériaux de construction, d'hydrocarbures, du gaz, de la pomme de terre qui sont restés stables ou même à la baisse. En vue d'anticiper sur les menaces que constituent des incertitudes sur les prévisions de la campagne agricole en cours et la crise sociopolitique, il a rappelé que le gouvernement du Mali a marqué son accord pour la réduction de 50% sur la base taxable à l'importation de 300.000 tonnes de riz, 60.000 tonnes de sucre et 30.000 tonnes d'huile alimentaire. Et de dire que cette opération coûtera 18 milliards de FCFA. « L'adoption des mesures démontre à suffisance l'engagement des plus hautes autorités à soutenir les populations durement éprouvées par les effets de la crise sanitaire, économique et sociopolitique », a-t-il déclaré.

Les bonnes nouvelles

concernant la COMATEX-SA

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce a saisi cette occasion pour rappeler les actions entreprises par rapport au dossier de la COMATEX-SA. Sur ce dossier, il a tenu à informer des initiatives entreprises par le Gouvernement en vue de relancer les activités de la COMATEX-SA. Et à ce titre, il a déclaré que le Gouvernement de Dr Choguel Kokalla Maiga s'est engagé à payer 600.000.000 de francs CFA au titre des salaires des travailleurs. « Au plan institutionnel, l'Etat à travers mon département, poursuivra les discussions avec la société COVEC pour reprendre les activités. De même, au plan de l'équilibre financier, l'Etat apportera un appui global de 4,600 milliards pour le remboursement des dettes d'exploitation et des dettes sociales », a-t-il annoncé. Et de poursuivre que pour cela, le Gouvernement a décidé de la mise en place d'une administration provisoire chargée de reprendre les aspects sociaux et relancer les activités. Le ministre Ould Mohamed a ajouté que l'Etat conclura un contrat de performance avec la COMATEX-SA pour améliorer la gouvernance et renforcer ses capacités afin de permettre d'atteindre et de maintenir son équilibre d'exploitation. Par ailleurs, il dira que son département poursuivra des discussions avec des investisseurs pour l'ouverture du Capital de la société pour un partenariat stratégique.

Adama Tounkara (stagiaire)

Source : Le Sursaut

Kayes : Fin du projet Espagnol sur la migration irrégulière

Une mission de l'unité de Gestion du Projet d'information et de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière et la promotion de la libre circulation dans l'espace CEDEAO, conduite par Docteur Boulaye KEITA, Co-coordonateur national par intérim du projet, s'est rendue du 06 au 11 novembre 2021 à Kayes. Ladite mission avait pour objectifs entre autres de poursuivre les discussions avec les acteurs locaux et régionaux sur la mise en place du Cadre de Concertation sur la Gouvernance de la migration et de leur part de la clôture des activités du projet Migration dans la région de Kayes.

Après 3 années d'intenses activités autour des actions de prévention contre la migration irrégulière à travers des actions de communication et de renforcement de capacités des acteurs impliqués dans les questions migratoires dans la région de Kayes, les responsables dudit projet ont tenu lors d'une cérémonie en présence du directeur de cabinet du gouverneur de Kayes informer l'assistance de la fin des activités du projet dans la région de Kayes.

Le projet Migration est une initiative du Gouvernement de la République du Mali à travers le Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, l'Union euro-

péenne et le Gouvernement du Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID), en vue de renforcer la gouvernance des migrations au Mali.

Le projet d'information et de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière et la promotion de la libre circulation dans l'espace CEDEAO, est la traduction opérationnelle de la volonté des partenaires du projet à mieux gérer la migration. Le projet a été financé par le « fonds fiduciaire d'urgence de l'union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des

personnes déplacées en Afrique ».

Auparavant avant la clôture des activités du projet, le lundi 08 novembre 2021, s'est tenue dans la Salle de Conférence du Conseil de Cercle de Kayes, la rencontre avec les acteurs locaux et régionaux sur la mise en place des Cadres de concertation sur la Gouvernance de la migration dans le cercle et région de Kayes. La rencontre était présidée par M Bénéma Mounkoro, Préfet du Cercle de Kayes et Adama A Maiga, Conseiller aux Affaires Économiques et Financières du Gouvernorat de Kayes. L'objectif principal de cette rencontre est : d'échanger avec les acteurs locaux et régionaux sur la mise en place et la création de Cadres de concertation autour de la migration dans les cercles de région de Kayes et de coordonner des synergies d'actions pour une meilleure gestion des questions migratoires enfin dans la région et enfin de promouvoir la collecte et le partage des données et des bonnes pratiques.

A cette rencontre plus d'une quarantaine de participants composés de l'administration locale et régionale, des Services Techniques de l'État, des Élus des collectivités, des intercommunalités, de la jeunesse, des ONG, des Associations anciens migrants, la CAFO, le Conseil Régional de la Société Civile, les représentants des Cadres de concertation de Ba-





foulabé, Yélimané et Nioro, des Médias, d'autres personnes ressources, ont participé à cette rencontre de mise en place des cadres de concertations Local et régional.

Dr Boulaye KEITA, Coordinateur National du Projet et Conseiller Technique du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, en prenant la parole, a rappelé que la question de la migration est l'affaire de tous et sa gestion exige une transversalité sans faille particulièrement la sécurité, la presse et la prise en compte du genre. Le pays dispose d'une politique Nationale composée de sept axes, cependant l'évaluation de cette politique a décelé quelques faiblesses notamment : la faible coordination entre les acteurs impliqués dans la gestion de la migration irrégulière, l'insuffisance de partage des données nécessaires pour l'élaboration d'un plan d'action efficient et efficace ; la non identification de tous les acteurs, la non implication des autorités administratives et la faible implication des Conseil de Cercle. Il est donc attendu de ces cadres d'être des outils de travail

pour corriger toutes les faiblesses, car une évaluation périodique de ces cadres permettra de mesurer leur degré de fonctionnalité mais aussi de détecter les goulots d'étranglement afin de proposer des actions correctrices. Pour une meilleure appropriation des Cadres de concertation, il faudra une décision de création par le Préfet (niveau Cercle) et par le Gouverneur (niveau Région).

A partir de laquelle décision, un plan d'actions prenant en compte les problématiques migratoires sera élaboré et mis en œuvre. Avant de clore ses propos dira Dr KEITA, très prochainement, un lancement national aura lieu et sera présidé par le Ministre des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. Il convient de rappeler que le projet migration s'inscrit dans la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions conjoint de La Valette. Il est le fruit d'un partenariat entre le Gouvernement du Mali à travers le Ministère en charge de la migration, l'Union Européenne et le Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de Développement International pour le Développe-

ment (AECID). L'objectif global du projet est de renforcer la gestion de la migration par la prévention de la migration irrégulière et de promotion de la libre circulation dans l'espace CEDEAO.

Ainsi, après trois (03) années de mise en œuvre, le projet arrive à terme le 30 novembre 2021. C'est dans ce cadre que l'Unité de Gestion a décidé de l'organisation de conférences de clôture dans les trois zones d'intervention du projet (Bamako, Kayes, Sikasso).

Quant aux autorités politiques, administratives et les acteurs locales et régionaux de Kayes ils ont exprimé leurs satisfactions au regard des résultats obtenus par le projet migration MME – AECID – UE. Ils ont toutefois demandé au Ministère d'initier des actions en vue de poursuivre la sensibilisation, la création d'emplois et la formation professionnelle pour les migrants potentiels et la réintégration des migrants de retour.

Bokoum Abdoul Momini

www.malikile.com

Enlèvements répétitifs de cars sur l'axe Bandiagara-Bankass : L'Etat dans le mutisme

Sous les regards impuissants des autorités, les djihadistes ont fait de l'axe Bandiagara-Bankass, particulièrement au niveau du pont de Parou, un lieu d'enlèvements de véhicules ces derniers temps. Trois cars de Bankass avec des dizaines de personnes enlevés la semaine dernière, sont toujours détenus.

Traverser la Route du Poisson est devenu un véritable combat ces derniers temps. Les djihadistes ont fait de l'axe Bandiagara-Bankass un lieu d'enlèvements et de séquestrations des passagers venant des communes n'ayant pas encore signé les accords locaux de paix.

En effet, la semaine dernière, trois cars de Bankass ont été enlevés et des dizaines de passagers sont pris en otage. D'abord, le mercredi dernier, des cars en provenance des cercles de Bankass et Koro ont été enlevés entre Bankass et Bandiagara. Il s'agit de : Ogoyara Transport et Air Bankass. Même si les femmes et les enfants qui étaient dans les deux cars ont été relâchés, des dizaines d'autres passagers ont été conduits à des destinations inconnues par leurs ravisseurs. Ces otages, viennent majoritairement de la commune centrale de Bankass et d'autres communes du cercle n'ayant pas encore signé l'accord de « soumission » aux djihadistes.

Pendant que les discussions étaient en cours pour la libération des premiers otages, le se-

cond car de Ogoyara Transport a été enlevé le vendredi au même lieu. Cette fois-ci, les ravisseurs ont pris en otage tous les passagers du car. L'information a été confirmée par l'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Culture DOGON

« GINNA DOGON ». « L'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la "Culture DOGON" a appris avec amertume et une grande tristesse l'interception d'un car encore ce samedi matin 13 Novembre 2021 entre Bandiagara et Bankass au niveau de Parou. Tous les passagers du car sont pris en otage », a déploré Ginna Dogon, qui a condamné avec la dernière énergie « cet acte criminel, barbare et ignoble d'une autre époque ».

La libération immédiate et sans condition des otages, c'est ce que réclament les ressortissants du pays Dogon. « GINNA DOGON interpelle les Autorités Politiques et Militaires de la Transition à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour la libération immédiate et sans conditions des Passagers », a précisé Ginna Dogon dans son communiqué, qui a

ajouté : «GINNA DOGON interpelle aussi les plus hautes Autorités de notre Pays à prendre toutes les dispositions idoines pour sécuriser la Route Nationale 15 (RN 15), communément appelée " Route de Poissons " qui quitte Sevaré jusqu'à la Frontière du Burkina Faso en passant par : Bandiagara, Bankass et Koro».

Ce que veulent les djihadistes

L'objectif des djihadistes à travers ces ententes, c'est d'imposer la signature des accords locaux de paix par la commune centrale de Bankass et d'autres qui n'en ont pas encore signé. « Les djihadistes veulent que les chasseurs déposent les armes complètement. Qu'ils ne circulent plus avec les armes dans la ville de Bankass », nous informe une source locale. Pourtant, selon cette même source, les chasseurs de Bankass ne semblent pas être dans la logique de déposer les armes sans que l'État n'assume pleinement sa responsabilité. « C'est l'État qui est fautif dans cette affaire. Pourquoi il ne sécurise pas l'axe Bandiagara-Bankass. Même en parlant des négociations, c'est lui qui devrait s'occuper et non les populations. Les accords locaux qui sont en train d'être signés par les populations parce qu'elles n'ont pas de choix, sont dangereux. Ce sont les djihadistes qui imposent, à travers ces accords, leurs diktats aux populations », laisse entendre un leader associatif que nous avons contacté.

B. Guindo
Source : LE PAYS



Attaques contre le Premier ministre : Les recettes du RDS



Dans une déclaration interpellative à l'adresse du Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, le Président du Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (RDS), un parti qui ressemble à une coquille vide, tout en affirmant « soutenir la Transition », se perd en conjectures en tentant de remettre tout en cause, et même en dressant les pires scénarios pour le Mali ! Le comble, il va jusqu'à demander à Choguel de présenter des excuses pour avoir qualifié ceux qui crient aujourd'hui à la tenue des élections d'« apatrides »... En quoi de tels propos, du reste fondés offusquent-ils quelqu'un qui prétend soutenir la Transition ? A l'analyse, il faut tout simplement dire que le vieux a faim ! Lisez-plutôt la déclaration pour vous faire une idée des contradictions et des contre-vérités qu'elle contient!

« Le Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (R.D.S.), parti historique malien de la SOLIDARITE suit, avec une attention soutenue, les évènements et les évolutions de la

Transition dont la durée a été fixée à 18 mois par le peuple malien en accord avec la CE-DEAO, l'UA et la Communauté Internationale. Et tout particulièrement le R.D.S. scrute ce DERNIER SEGMENT DE LA TRANSITION.

Le R.D.S. constate avec regret que ce dernier segment de la Transition est le plus exclusif de tous les régimes maliens connus y compris celui du Président Modibo Kéïta disparu en 1968.

En son temps, le Président Carter des Etats-Unis est venu au Mali, à un moment où la fragile et jeune démocratie malienne, sous le Président Alpha Oumar Konaré, allait subir le même sort que le régime du Président Moussa Traoré. Monsieur Carter nous a indiqué que dans les pays à institutions faibles, même une assemblée nationale " démocratiquement " élue ne représente pas toutes les tendances du peuple et les partis politiques hors assemblée nationale peuvent facilement faire tomber un régime. C'était ainsi que le Président Alpha dont le parti avait une écrasante majorité à

l'Assemblée Nationale, forma en 1997 un Gouvernement d'Union Nationale, sauvant ainsi son régime, la démocratie et le Mali.

Il est donc surprenant qu'aujourd'hui, une petite fraction du peuple engage, seule, la nation malienne dans une aventure, dont les risques peuvent être désastreux pour le pays. Excellence, Monsieur le Premier ministre, le Rassemblement pour le Développement et la Solidarité, vous interpelle très respectueusement, alors qu'il est encore temps, d'écouter les voix de l'intelligence et de la sagesse. Membre fondateur de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR), le R.D.S. est le premier parti politique à proclamer son soutien à la Transition pour sa bonne réussite pour le Mali. Au sein de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR), le R.D.S. n'a cessé d'œuvrer pour mettre en valeur les efforts de la Transition, à un moment où nul parti et nul regroupement politique n'osaient le faire ! Le seul salaire du R.D.S. reste la sauvegarde et la traversée heureuse du Mali pendant cette période de la transition de 18 mois. Nous avons donc droit au respect, à la considération et à l'écoute du gouvernement de transition.

Le R.D.S., sans faiblesse continuera à soutenir la Transition pour la sauvegarde du Mali, tout en restant fidèle à ses principes de parti de vérité et d'adversaire de la politique-mensonge.

A) DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION (ANR).

– Nous avons ainsi constaté la mise sous le boisseau de la presque totalité des processus de la Transition, en attendant les conclusions des ANR. Cela implique, sans équivoque, un ralenti du processus entier de la Transition et SURTOUT DU RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL NORMAL.

– De même, nous constatons que la PREPARATION DES ANR A ETE TOTALEMENT EXCLUSIVE, CAR LE R.D.S, COMME TOUS LES PARTIS QUI ONT DES OPINIONS A EXPRIMER, ONT ETE SOIGNEUSEMENT ECARTES DES ATELIERS, DU PANEL DES HAUTES PERSONNALITES ET DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES ANR.

– Malgré tout cela :

. Le R.D.S. ne saurait cautionner la politique de la chaise vide.

. Etant investi et responsable par et envers le



peuple malien, le RDS ne saurait laisser un événement décider de l'avenir des Maliens sans en être partie prenante et sans veiller aux intérêts de notre nation.

. Ainsi, le R.D.S., réitère, en cas d'invitation, sa décision de participer aux Assises Nationales de la Refondation pour sauvegarder et veiller aux intérêts supérieurs du peuple malien.

B) DES ÉLECTIONS.

Hier, nous avons entendu que " les élections ne sont pas la priorité ". Nous avons considéré qu'il s'agit de l'expression d'une volonté politique de prolonger la durée de la Transition. Aujourd'hui, nous enregistrons avec inquiétude l'insulte grossière qu'un politicien a osé faire à sa propre nation en disant que " CEUX QUI VEULENT LES ELECTIONS, SONT DES APATRIDES " ! On peut penser que la langue a fourché et que la parole a devancé la pensée ! Le R.D.S. prie fraternellement l'auteur de bien vouloir présenter ses excuses à ses frères et sœurs, à ses pères et mères qu'il a lourdement offensés.

– Oui, le R.D.S. prie intensément le Premier ministre de bien vouloir écouter ceux qui se battent pour la réussite de la Transition, en allant immédiatement et avec célérité aux élec-

tions. Selon les analyses du R.D.S., il est clair que malgré les échafaudages " d'experts ", les élections ne peuvent pas se tenir en février 2022, puisque les ANR sont convoquées sciemment en décembre pour empêcher tous les délais qui pourraient permettre la tenue des élections à date. Depuis Décembre 2020, le R.D.S., après étude de la situation, a proposé d'envisager une rallonge de deux (2) mois pour la Transition ; cela permettra d'organiser les élections en fin Avril 2022. Nous maintenons cette proposition.

C) DU FRONT SOCIAL.

Après un semblant de Paix sociale avec des accords passés avec l'UNTM, force est de constater la désintégration du restant de confiance qui subsistait entre les 65.000 enseignants de l'enseignement primaire du Mali et le Gouvernement.

Le R.D.S. constate une flambée rare des prix de denrées de première nécessité.

Le R.D.S. constate un enchevêtrement du pouvoir judiciaire, législatif et exécutif.

Le R.D.S. invite le Gouvernement de la Transition à reprendre sans délais les négociations avec les enseignants en ayant le courage d'admettre leurs droits acquis et de régler la situation de plus de 1300 écoles fermées ; à

baisser les prix des denrées alimentaires de première nécessité ; à assurer la sécurité du grenier malien (l'Office du Niger), de nos agriculteurs et éleveurs et à laisser la Justice malienne travailler en Paix pour le BIEN du PEUPLEMALIEN !

D) DE LA CEDEAO.

Nous prenons acte des mesures prises par la CEDEAO.

Le R.D.S. remercie la CEDEAO pour son accompagnement du Peuple malien dans les épreuves que nous traversons, mais rappelle à nos amis et voisins que notre PEUPLE SOUVERAIN n'acceptera aucune INGÉRENCE de quiconque ni aucune mesure mettant en danger notre Transition vers une nouvelle dynamique pour notre Patrie.

Enfin, le R.D.S. estime que toute transition politique est fragile et ne peut souffrir d'aucune lenteur. Les Autorités sont entreprises par des sirènes aux chants mélodieux, envoûtants et ensorcelants. Mais les sirènes sont des démons marins qui poussent le timonier à aller fracasser, lui-même, son bateau sur des rochers et subir un naufrage fatal » !

■ Yama DIALLO

Collectivités territoriales : Sursis de 6 mois pour les conseillers communaux



Le Conseil des Ministres de ce mercredi 10 novembre a adopté, sur le rapport du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, un projet de décret portant prorogation du mandat de Conseillers communaux. Le mandat des Conseillers communaux, élus le 20 novembre 2016, faut-il le rappeler, arrive à expiration le 20 novembre 2021 à minuit. Les élections communales ne pouvant pas être tenues à l'échéance prévue, le gouvernement a donc décidé, conformément au Code des Collectivités Territoriales, la prorogation du mandat des Conseillers communaux.

Le projet de décret adopté proroge donc, pour une durée de 06 mois à compter du 21 novembre 2021, le mandat des Conseillers communaux élus le 20 novembre 2016. Cette prorogation, estime le gouvernement, permettra de préserver la stabilité afin d'assurer la continuité du service public. Faut-il le rappeler, la Loi N°2012-007 du 7 Février 2012, modifiée, portant Code des collectivités territoriales, stipule en son article 7 (nouveau) : « Le mandat du Conseil communal est de cinq ans. Toutefois, il peut être prorogé de six mois par décret motivé pris en Conseil des ministres. En cas de nécessité, il peut faire l'objet d'une seconde prorogation de six mois dans les mêmes conditions ».

La même disposition vaut pour le mandat du

Conseil de cercle et du Conseil régional. A la fin du mandat reconnu aux collectivités, le gouvernement agit comme il se doit en obéissant à toutes les exigences réglementaires concernant la prorogation. Sauf que la loi dont il est question fait l'objet de beaucoup de débats et contestation, tant au sein de la classe politique nationale que chez les organisations de la société civile, qui trouvent qu'elle constitue une menace pour l'intégrité territoriale et l'unité du pays compte tenu notamment du contexte particulier dans lequel elle intervient. En effet, selon les opposants à cette loi, elle consacre des groupes armés actifs comme acteurs légitimes et/ou légaux du développement territorial dans les régions du nord du Mali, exclut les partis politiques dans les modalités de désignation des autorités intérimaires, créant ainsi une situation de substitution des groupes armés aux partis politiques, lesquels doivent se fondre dans les mouvements armés pour participer au pouvoir local. Par ailleurs pour eux, la position de faiblesse dans laquelle l'Etat se trouve sur le terrain, l'absence des partis politiques dans le mode de désignation des autorités intérimaires, créent une situation de domination des groupes armés.

Un autre grief, l'absence de l'Etat dans les zones concernées par la mise en place des autorités intérimaires et le contrôle de ces zones

par certains groupes armés toujours animés d'une volonté sécessionniste, pouvant constituer des facteurs de prolongation indéfinie de la période intérimaire, la nouvelle loi autorisant de fait l'occupation et la gestion d'une partie du territoire national par des groupes armés. Toutes ces menaces, ajoutées au caractère ethnique de certaines régions concernées et de certains groupes armés dominants, qui continuent d'exprimer armes à la main leurs velléités sécessionnistes, constituent, à leurs yeux, des opportunités certaines pour l'aboutissement du projet de partition du territoire.

D'où d'ailleurs la nécessité des réformes courageuses envisagées par le gouvernement de Transition. Les griefs ci-dessus formulés contre la Loi N°2012-007 du 7 Février 2012, modifiée, portant Code des collectivités territoriales, sont aussi la preuve de la mauvaise foi des acteurs politiques qui sont aujourd'hui opposés aux réformes préconisées par le gouvernement de Transition. En effet, tous ces partis qui crient aujourd'hui à tue-tête contre le gouvernement ont à l'époque rejeté à l'unanimité l'adoption de la Loi N°2012-007 du 7 Février 2012, modifiée, portant Code des collectivités territoriales.

■ Yama DIALLO

Abrogation du décret de nomination d'Issa Kaou Djim au CNT : Comme un non-événement !

Depuis le mardi 9 novembre 2021, Kaou Djim n'est plus membre du Conseil National de la Transition (CNT) après l'abrogation du décret de sa nomination par le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition. Cette annonce est tombée après sa mise en liberté provisoire par le Tribunal de Grande Instance de la CIII du District de Bamako sur ordonnance du CNT. Cependant, malgré les actions politiques tapageuses du concerné, notamment pour soutenir la Transition et le Colonel Assimi Goïta, sa mise à l'écart du CNT a été comme un non-événement, aucune réaction, à l'exception de quelques commentaires sur les réseaux sociaux et les avis donnés par quelques juristes dont son avocat Me Tapo. Triste fin !

Le numéro 10 dans les décombres de l'oubliette. Depuis sa libération le lundi 8 novembre, Kaou Djim est d'ailleurs réduit en un silence de cimetière. Il n'a fait pas aucune apparition en public. Lui qui s'était abonné à des sorties quotidiennes pour commenter chaque décision du gouvernement ou actualité politique a abandonné son habitude. En attendant le délibéré de son jugement prévu pour le 3 décembre, il se réserve de toute apparition en public surtout après son renvoi du CNT. Sans doute, l'ancien 4ème vice-président du CNT est sous le choc de son étrange destin. Bénéficiant d'une liberté provisoire, après une dizaine de jours à la MCA. La joie de Kaou Djim fut de courte durée, car quelques heures seulement, le décret de l'abrogation de son décret de nomination au CNT a fait le tour des réseaux sociaux. Un décret signé par le Président du CNT, le Colonel Assimi Goïta.

Aussi curieuse que cela puisse paraître, au lieu de susciter de l'émoi et de la compassion, cette décision courageuse de renvoyer Kaou Djim du CNT a été saluée par beaucoup de Maliens.

En effet, depuis bien avant son arrestation, de nombreuses personnes demandaient son renvoi, par ce que pour eux Kaou Djim serait un danger pour la Transition. Il s'est toujours proclamé comme défenseur numéro 1 de la transition et pour cela il a même créé un parti politique en mettant en avant le soutien particulier à la personne d'Assimi Goïta qu'il nommait par les vocables « l'imperturbable », « le patriote ». Et beaucoup le croyait être en mission commandée du Président de la Transition. Mais sa posture menaçait Assimi Goïta, car cela ne lui rendait pas service auprès de l'opinion publique nationale. Surtout que le même Kaou Djim créait la confusion en proférant des



insanités au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga qui travaille sous les ordres de celui-ci. De ce fait, les décisions du gouvernement passaient avec l'aval du Président de la Transition. Comme beaucoup le disaient on ne peut pas soutenir Assimi et combattre son Premier ministre qui travaille sous ses ordres.

En étant 4ème Vice-président du CNT, il se croyait tout permis et intouchable, jusqu'à son éviction de cet organe législatif de la Transition. Une éviction saluée par une frange importante de la population qui estime que l'ancien porte-parole du M5RFP était un véritable trouble-fête pour la transition

Par contre certains hommes de droit, dont son avocat, Me Kassoum Talo n'ont pas manqué d'exprimer leur désapprobation face à cette décision. Laquelle, selon eux, viole le principe

de la présomption d'innocence puisque son client n'est pas encore jugé définitivement. « Je crois que c'est une décision d'opportunité, le président l'a nommé et je ne sais sur quels critères, il l'a révoqué. En tout cas, c'est en contradiction avec un principe sacro-saint élémentaire, la présomption d'innocence. Cela préjuge du fond de l'affaire » a-t-il déclaré. Avec ce renvoi du CNT de Kaou Djim, les choses seront difficiles pour Me Tapo de pouvoir lui tirer d'affaire, car son client ne bénéficie plus de l'immunité parlementaire tant clamé lors de son jugement. Et puis, cette éviction semble n'émouvoir personne, on dirait un non-événement.

Adama Tounkara (stagiaire)
Source : Le Sursaut

Sécurité ou élections ?

Les chefs coutumiers optent pour la sécurité !

Face aux difficultés que connaît actuellement le Mali au plan sécuritaire et dans ses relations avec certains Etats et organismes de la communauté internationale, en l'occurrence la France, la CEDEAO, l'UA, l'UE et l'ONU, à cause du report à une date ultérieure les élections générales pour des motifs d'ordre sécuritaire, les Chefs coutumiers et traditionnels de tout pays étaient, courant cette semaine, ici à Bamako pour apporter leur soutien en bloc aux Autorités de la transition politique en place. Au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), ils se sont concertés avec le Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, avant d'être reçus en audience au palais Koulouba par le Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta.

Les mercredi 10 et jeudi 11 novembre 2021, les Chefs coutumiers, traditionnels et religieux, venus de tous les quartiers et villages de Bamako et de l'intérieur du pays ont été reçus en audience par les plus Hautes Autorités de la transition. A savoir les Chefs de l'Etat et du Gouvernement de la Transition, Colonel Assimi Goïta et Dr Choguel Kokalla Maïga.

Ce sont, respectivement, le Centre International de Conférences de Bamako (CICB) et le pa-

lais de Koulouba qui ont servi de cadre de l'événement.

En effet, au CICB, le mercredi dernier, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, et au palais de Koulouba, a eu des échanges avec les Chefs coutumiers, traditionnels et religieux au tour de la prolongation de la période de transition avec le report des élections pour des motifs d'ordre sécuritaire, de l'attitude de la France et de la CEDEAO à l'égard du Mali en cette période d'exception.

Venus de tous les horizons de Bamako et de l'intérieur du pays, les Autorités coutumières, traditionnelles et religieuses ont témoigné à vive voix leur accompagnement à la transition. Face aux menaces et agissements des organismes de la Communauté internationale et de certains pays, les Autorités coutumières ont exprimé leur soutien unanime aux Autorités de la Transition et ont pris fait et cause pour la prolongation de la transition avec le report des élections présidentielles et législatives initialement prévues pour le mois de février 2021. Sans ambages, les Dépositaires authentiques du pouvoir local de la Nation malienne ont donné leur quitus aux plus hautes Autorités du pays de procéder à la prolongation de la transition pour rétablir le climat sécuritaire afin d'organiser des élections générales libres, transparentes et inclusives sur toute l'étendue du territoire national.

Dans son traditionnel mot de bienvenue à l'adresse de ses homologues régionaux et Chef coutumier de la famille Niaré de Bamako, M. Niaré, s'est félicité de l'initiative et a témoigné l'adhésion totale des familles fondatrices de Bamako à la politique générale de la IVe transition politico-militaire en place.

Ensuite, c'est au Coordinateur Général des Chefs de quartier de la capitale, Bamako, Ba-





moussa Touré, d'intervenir. En substance, M. Touré a invité le Peuple malien dans toutes ses composantes à un sursaut national, à une prise de conscience collective en acceptant de se défaire de leurs différences au profit du Mali, la chère patrie à tous et toutes. Il a promis solennellement devant l'assistance l'accompagnement total des Détenteurs de la légitimité coutumière et traditionnelle aux actuelles Autorités politiques nationales.

Dans le même ordre d'idées, les messagers des Chefs coutumiers du Mali profond venus des Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka, Niour du Sahel, Kita, Dioïla, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara ont tous exprimé leur soutien aux Autorités de la transition et manifesté leur adhésion à la politique générale du Gouvernement en place.

Comme il fallait s'y attendre en pareilles circonstances, au nom de leurs populations, les Chefs coutumiers et traditionnels venus de ces Régions, se sont félicités des efforts fournis par les plus hautes Autorités de la Transition et leur ont rassuré solennellement et ont adhéré à l'idée prônant le report de la date du double scrutin présidentiel et législatif devant boucler le mandat du pouvoir d'exception en cours depuis août 2020. Sur un ton frisant le Nationalisme d'antan, le Vieux Djibril Diarra de

Koulikoro enfonce le clou : "C'est aux Maliens de mettre fin à cette transition ; donc, du courage aux Autorités de la Transition qui ne cèdent point devant l'impérialisme". C'est le même son de cloche du côté des Patriarches de Nara, Ségou, de Ménaka et ceux des autres Régions, tous favorables priorisant la stabilisation du pays sur la tenue des élections à tout prix.

En réponse, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, au nom de Président de la Transition, s'est félicité du soutien total des Chefs coutumiers et traditionnels du pays tout entier et leur rassuré de l'engagement du Régime d'exception et de rupture en place de conduire cette transition au bon port et d'œuvrer à l'avènement d'un Mali nouveau mener une transition de rupture pour instaurer le nouveau Mali comme annoncé dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG). Il a insisté que la contribution des Autorités coutumières, traditionnelles et religieuses doit être de mise en vulgarisant auprès des populations locales la vision politique des Autorités de la transition.

Enfin, les Autorités coutumières, traditionnelles et religieuses, venus des désormais 19 Régions du Mali ont été reçues en audience, le vendredi 12 novembre, au palais de Kouloba, par le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta. Dans leur message à

l'adresse du Président de la Transition, les Autorités coutumières ont fait savoir que « la prolongation de la Transition est une logique qui s'impose de facto aux Maliens au regard du contexte socio-politique, sécuritaire et humanitaire difficile que vit le pays ». A cet effet, ils sollicitent d'être associés aux futures rencontres avec les émissaires de la CEDEAO.

A l'instar de son Premier ministre, le Chef de l'Etat, très satisfait apparemment, fera savoir à ses hôtes que leur présent engagement aux côtés de la transition est « une chance énorme pour l'équilibre social qui est un facteur déterminant au sein de toute collectivité ». Pour leur motiver dans leur mission officielle au service de l'Etat, le Président de la Transition révèle qu'un macaron leur est offert avec, à l'appui, le drapeau devant flotter officiellement sur les frontons de leurs demeures. Certes, symbolique, mais il s'agit d'un cadeau ayant suscité des applaudissements nourris dans la salle.

C'est sur cette note de satisfaction réciproque qu'a pris fin cette série de rencontres inédites entre Autorités de la Transition en perpétuelle quête de légitimité et d'accompagnement populaire et Dépositaires du pouvoir coutumier et traditionnel du pays.

Djankourou
Source : L'Aube

Commémoration de l'an 1 de la disparition du président Amadou Toumani Touré : La Pyramide du Souvenir rend hommage au soldat de la démocratie

Dans le cadre de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de l'ancien président de la République du Mali, le Général Amadou Toumani Touré, le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme a organisé, le jeudi 11 novembre 2021, une exposition photographique à travers la Direction de la Pyramide du Souvenir en hommage à l'homme du 26 Mars.



Pour le Dr Badara Alou Macalou, plusieurs fois ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine sous ATT et porte-parole de la Fondation Amadou Toumani Touré pour l'Enfance, anciennement Fondation pour l'Enfance, cette initiative de la Pyramide du Souvenir est à saluer et témoigne de la reconnaissance du peuple du Mali et du Gouvernement de la Transition à l'un de ses plus valeureux fils.

Pour l'ancien ministre de la Santé par intérim, le choix du lieu et de la date, plus qu'un symbole, traduit à suffisance la reconnaissance suprême de la nation malienne au soldat qui incarne l'avènement du pluralisme politique au Mali.

La Directrice de la Pyramide du Souvenir, Mme

Fadima Coulibaly, organisatrice de l'événement, a souligné que cette exposition photographique dédiée à l'ancien Président Amadou Toumani Touré, un an jour pour jour après sa disparition, vient « en échos à la ferveur et à l'effervescence populaires observées, ainsi que les oraisons et témoignages prononcés lors des obsèques nationales qui raisonnent encore dans les cœurs et dans les esprits. »

Mme Coulibaly a aussi rappelé les hauts faits de l'Homme du 26 mars 1991 et le Soldat de la démocratie qu'il a été. Faits et actions qui méritent d'être portés à la connaissance des plus jeunes et qui sont entre autres ses actions humanitaires, se traduisant par la création de la Fondation pour l'Enfance, la construction de l'Hôpital Mère-Enfant le

Luxembourg, ... en passant par les réformes sociales qu'il a entreprises comme l'institution de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), la réalisation de grands travaux comme les routes et les logements sociaux.

La Directrice de la Pyramide du Souvenir a salué l'esprit de collaboration de la nouvelle Fondation Amadou Toumani Touré pour l'Enfance pour avoir mis à la disposition de sa structure les supports servant à l'exposition. Elle a également rendu un vibrant hommage à la veuve de l'illustre disparu, l'ancienne Première Dame, Touré Lobbo Traoré et prié pour le repos de l'âme du disparu.

Source : Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme

Affaire Barthelemy Dias : Test de puissance pour le pouvoir et l'opposition au Sénégal

Mercredi 10 Novembre 2021. Beaucoup ne le savent pas encore. Mais, Dakar s'apprête à (re)vivre une journée haute en couleur. Barthélémy Dias, maire de Mermoz-Sacré-Coeur, est attendu au tribunal. Il doit y être jugé en appel, pour une affaire de meurtre - survenu en 2011 -, sur la personne de Ndiaga Diouf. En 2017 déjà, il fut condamné, en première instance, à deux ans d'emprisonnement dont six mois ferme. Dias a purgé une partie de la peine, avec sa détention provisoire. Cependant, le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas satisfait du verdict du premier juge. Pour lui, « ce dossier doit être classé sans suite ou bénéficier d'un non-lieu ». Il refuse d'être condamné pour s'être légitimement défendu, face à une attaque dans sa propre mairie. Il s'oppose au paiement du moindre franc à la famille de Ndiaga Diouf, qu'il qualifie de « nervi ». En vérité, pour Dias cette affaire a tout l'air d'une machination ourdie par le pouvoir sénégalais, pour le briser politiquement. « Ce qui se passe dans ce procès, a-t-il déclaré, n'est rien d'autre qu'une instrumentalisation de la justice par des hommes politiques. La vérité, c'est qu'ils ont des son-

dages qui les empêchent de dormir et ils sont en train de chercher tous les moyens pour ne pas organiser des élections le 23 janvier 2022».

Ce sentiment est partagé par ses partisans et alliés politiques. D'ailleurs, ils sont tous mobilisés pour le soutenir, d'autant plus qu'il les a exhorté à « envahir le tribunal ».

Toutefois, rapporte RFI, Barthélémy Dias aurait « quitté son domicile alors que l'audience au Palais de justice se terminait », « renvoyée au 1er décembre ». Toujours, selon RFI, « au même moment, Barthélémy Dias, Ousmane Sonko, Malick Gakou et des centaines de partisans se sont mis en route vers le tribunal ». Sentant que la foule était chauffée à blanc, craignant le pire, la police s'est cru devoir intervenir. Huit mois auparavant, dans des circonstances semblables, la convocation d'Ousmane Sonko - accusé de viol - a suscité des manifestations aux allures de printemps arabe. Beaucoup avaient le sentiment, à tort ou à raison, que la justice allait être instrumentalisée pour écarter un opposant, une fois de plus. Comme l'on noté nos confrères de VOA Afrique, « La plainte contre M. Sonko a

suscité des comparaisons avec les ennuis de Karim Wade, fils et ancien ministre de l'ex-président Abdoulaye Wade, et de Khalifa Sall, maire déchu de Dakar, tous deux frappés par des condamnations [...] et empêchés de se présenter à la présidentielle de 2019 ». C'est pour dénoncer et empêcher ce scénario - dans le cas de sonko - que la rue a été massivement envahie. Le pouvoir de Macky Sall a quasiment tremblé sur ses bases. Certains opposants ont voulu saisir l'occasion pour le faire tomber. Heureusement, la justice a placé Sonko sous contrôle judiciaire sans le mettre en détention. Ce qui eut le mérite de calmer les esprits.

Mais, ce mercredi 10 Novembre tout se passe comme si les opposants voulaient (ré)tester leur capacité de mobilisation. Prenant les rues de Dakar avec des slogans et des discours enflammés, leur cortège a été dispersée par la police avec des gaz lacrymogènes. Dans la foulée, Barthélémy Dias, Ousmane Sonko et Malick Gakou ont été arrêtés. Mais, « leur incarcération n'aura [...] duré que quelques heures. À 18h, ils ont été remis en liberté, sans qu'aucune charge ne soit retenue à leur encontre », indique Jeune-Afrique.

Du côté de l'opposition, on est décidé à ne rien lâcher, convaincu que la bataille sera rude pour les élections de 2023. Les leaders de la coalition Yewwi Askan Wi ("Libérons le peuple" en wolof), doivent se battre, avant tout, pour leur éligibilité. Les jours à venir nous en diront plus.

Malik Wogo



Soudan : Le fossé se creuse un peu plus entre les civils et les militaires

Après la manifestation du samedi 13 novembre, réprimée dans le sang, le fossé se creuse entre civils et militaires au Soudan. De quoi compliquer encore davantage les médiations engagées pour tenter de remettre le pays sur les rails d'une transition démocratique.

La répression sanglante de samedi est bien la preuve que le général Burhan n'est pas décidé à chercher une issue à la crise », estimait samedi après-midi un jeune soudanais actif dans le réseau des comités de résistance. Le front anti-putsch entend donc maintenir la pression et appelle d'ores et déjà à une nouvelle mobilisation, le mercredi 17 novembre.

Du côté de l'armée, et pendant que la rue soudanaise comptait ses morts, hier, le général Burhan a présidé la première réunion du nouveau conseil de souveraineté. Faut-il y avoir un symbole ? La nomination de ce nouveau

conseil a été qualifiée par l'ONU « d'unilatérale », et été perçue par beaucoup comme manière pour le chef de l'armée d'entériner son putsch. Parallèlement, les arrestations se poursuivent, tout comme les purges dans les institutions publiques où des opposants au coup d'État sont discrètement remplacés par des cadres de l'ancien régime.

« Les deux camps sont de plus en plus polarisés », résume la chercheuse soudanaise KholoodKhair. Cela risque de compliquer encore la tâche de ceux qui, en coulisses, tentent depuis le 25 octobre de réconcilier civils et militaires et de sauver la transition démocratique.



Des tentatives de médiation qui se multiplient, sans toujours de cohérence entre elles, et qui se heurtent aussi aux divisions du bloc civil, dont de nombreux représentants sont par ailleurs en prison.

Une des ambulances utilisées pour l'évacuation a été attaquée. Ils ont jeté des lacrymogènes, des équipements ont été endommagés... alors qu'il s'agit d'une ambulance gouvernementale.

Source : RFI

Burkina Faso : Au moins vingt morts dans une attaque dans le Soum

Au Burkina Faso, vingt personnes tuées dont dix-neuf gendarmes et un civil, c'est le bilan encore provisoire d'une attaque dans la province du Soum, dans le nord du pays, dimanche 14 novembre. Des hommes armés ont pris d'assaut, tôt ce matin-là, le détachement de la gendarmerie. Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières subies par les forces de défense et de sécurité depuis le début des attaques dans le pays.

Des chiffres toujours difficiles à accepter lorsque nous avons des victimes depuis que nous sommes dans cette situation de guerre », déclare Ousséni Tamboura, le porte-parole du gouvernement, en annonçant la nouvelle de l'attaque. Elle a eu lieu sur l'ancienne mine d'Inata. Des hommes armés venus sur des motos et des véhicules pick-up, selon des sources sécuritaires, ont attaqué le détachement de la gendarmerie autour de 5h00. Et il y a eu des combats. « Nous

avons subi une attaque lâche et barbare, mais les hommes ont résisté avec bravoure face à l'ennemi », soutient Maxime Koné, le ministre de la Sécurité.

Des « attaques injustes »
L'armée de l'Air a été mise à contribution dans la reconquête du site attaqué. Une source sécuritaire fait savoir que les hommes qui ont mené l'attaque étaient sur place dès 3h00 et y sont restés jusqu'à 6h00. Des recherches sont en cours afin de retrouver d'éventuels



survivants, car plusieurs gendarmes manquent à l'appel. La zone où s'est déroulée l'attaque est assez vaste, selon les autorités. « Depuis que nous sommes dans cette guerre. Nous continuons à subir des attaques injustes qui nous font perdre des hommes », s'est indigné le porte-parole du gouvernement.

Vendredi 12 novembre, sept policiers avaient perdu la vie lors d'une attaque dans la même région.

Source : RFI



Coupe du Monde 2022 : Le Ghana coiffe l'Afrique du Sud d'un rien et se hisse au 3e tour

Un penalty signé André Ayew a permis au Ghana de l'emporter face à l'Afrique du Sud, dimanche 14 décembre, lors de l'ultime journée des éliminatoires du Mondial 2022 dans le groupe G (2e tour). Les Black Stars s'adjugent la première place devant les Bafana-Bafana grâce à une meilleure attaque. Ils joueront les barrages.

Une place en barrages des éliminatoires d'une Coupe du monde tient parfois à peu de choses. À très peu de choses même. Ce n'est pas l'Afrique du Sud qui dira le contraire. Les joueurs dirigés par Hugo Broos savaient qu'ils risquaient gros à Cape Coast face au Ghana dimanche. Le scénario catastrophe et cruel s'est réalisé dans la soirée : celui d'une défaite 1-0.

André Ayew, une 100e heureuse

Avant le coup d'envoi, les calculs étaient assez simples : les Bafana-Bafana, leaders, ne de-

vaient pas perdre. Ils avaient 13 points au compteur, tandis que les Ghanéens comptaient 10 points. L'écart réduit des différences de buts (+5 pour l'Afrique du Sud, +3 pour le Ghana) ne laissait aucune marge de sécurité. Une victoire ghanéenne, qu'importe le score, serait catastrophique pour les visiteurs. Dans une rencontre longtemps cadennassée, Milovan Rajevac, le sélectionneur du Ghana, a pu compter sur son capitaine André Ayew. Le milieu offensif de 31 ans, joueur d'Al-Sadd au Qatar, a pris ses responsabilités quand l'arbitre sénégalais, M. Maguette N'Diaye, a sifflé penalty après avoir vu une charge de Rushine

De Reuck dans le dos de Joel Fameyeh. André Ayew s'est chargé de tirer le penalty et de le transformer en but (33e). Une façon idéale de fêter sa 100e cape internationale (seul Asamoah Gyan avait atteint cette barre avant lui ; il compte 109 sélections au total).

L'Afrique du Sud éliminée pour un but

Inoffensifs pendant les 60 premières minutes, les Sud-Africains ont tenté de mettre plus de rythme à mesure que le temps filait. Mais hormis quelques tentatives de Percy Tau, ils se sont montrés trop timides pour inverser le cours du match.

À l'arrivée, cette défaite est très rageante d'un point de vue arithmétique, car c'est bien le Ghana qui s'adjuge la première place et la qualification pour le 3e et dernier tour des éliminatoires. Le Ghana compte 13 points et a une différence de buts de +4, comme l'Afrique du Sud. L'égalité parfaite ? Presque.

Les Black Stars sortent vainqueurs car ils ont marqué 7 buts durant les six journées de ce 2e tour, alors que les BafanaBafana en ont marqué seulement 6. Pour un petit but, l'Afrique du Sud reste à quai. Et le Ghana rejoint le Maroc, le Sénégal, le Mali, l'Égypte et la RDC parmi les barragistes qui s'affronteront en mars.

Le Sénégal et le Mali terminent en beauté

Dans l'autre match de la soirée, le Sénégal, déjà qualifié et largement en tête du groupe H, a confirmé sa supériorité en s'imposant 2-0 à Thiès face au Congo-Brazzaville. Ismaïla Sarr a inscrit un doublé (14e, 24e). Les Lions de la Teranga bouclent ce 2e tour avec 16 points (5 victoires, 1 nul) devant le Togo (5 points), la Namibie (5 points) et le Congo-Brazzaville (3 points).

Plus tôt dimanche, le Mali, également qualifié, a aussi assuré avec un succès 1-0 contre l'Ouganda grâce au buteur Kalifa Coulibaly. Les Aigles ont aussi 16 points dans leur groupe et n'ont pas encaissé un seul but en six matches face à l'Ouganda (9 points), au Kenya (3 points) et au Rwanda (1 point).

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour déguster de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23